

Informations de base	
2017/2226(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018 Subject 5.05 Croissance économique 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	BAYET Hugues (S&D)	05/10/2017
		Rapporteur(e) fictif/fictive VANDENKENDELAERE Tom (PPE) LUCKE Bernd (ECR) NAGTEGAAL Caroline (ALDE) URBÁN CRESPO Miguel (GUE/NGL) EICKHOUT Bas (Verts/ALE) ANNEMANS Gerolf (ENF)	
	Commission pour avis		Date de nomination
	BUDG Budgets (Commission associée)	ARTHUIS Jean (ALDE)	09/10/2017
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	MELO Nuno (PPE)	02/10/2017
	REGI Développement régional	MIHAYLOVA Iskra (ALDE)	10/10/2017
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	REGNER Evelyn (S&D)	16/11/2017

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Affaires économiques et financières	MOSCOVICI Pierre

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
26/10/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/10/2017	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
21/02/2018	Vote en commission		
28/02/2018	Dépôt du rapport de la commission	A8-0047/2018	Résumé
13/03/2018	Débat en plénière		
14/03/2018	Décision du Parlement	T8-0077/2018	Résumé
14/03/2018	Résultat du vote au parlement		
14/03/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2226(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/11256

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE615.386	08/12/2017	
Avis de la commission	FEMM	PE616.579	11/01/2018	
Amendements déposés en commission		PE616.645	17/01/2018	
Avis de la commission	BUDG	PE613.600	25/01/2018	
Avis de la commission	ENVI	PE615.324	02/02/2018	
Avis de la commission	REGI	PE615.485	20/02/2018	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0047/2018	28/02/2018	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0077/2018	14/03/2018	Résumé

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2018)366	30/08/2018	

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018

2017/2226(INI) - 28/02/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport d'initiative d'Hugues BAYET (S&D, BE) sur le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018.

La commission des budgets, exerçant ses prérogatives de commission associée en vertu de [l'article 54 du Règlement du Parlement européen](#), a également exprimé son avis sur ce rapport.

Selon les prévisions de la Commission, l'économie européenne devrait continuer de croître, bien qu'en raison du rythme de la création d'emplois et de la croissance du pouvoir d'achat des ménages, un léger ralentissement est attendu ces deux prochaines années avec une croissance s'établissant à 2,2 % en 2018 et à 2,0 % en 2019.

Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour affronter les problèmes non résolus de la crise économique mondiale.

Investissements et croissance: les députés ont souligné l'importance de **stimuler les investissements** dans l'UE afin de remédier à la baisse actuelle des investissements publics. Ils ont appelé à l'achèvement de l'union des marchés de capitaux en vue de stimuler les investissements privés dans le marché unique. Le cadre réglementaire de l'investissement privé devrait également être amélioré. Des investissements supplémentaires sont nécessaires dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation, des infrastructures, des soins aux enfants, du logement social, de l'éducation, de la formation, de la santé, de la recherche et de l'innovation numérique.

Des finances publiques responsables: tout en se félicitant des améliorations apportées aux finances publiques, les États membres sont invités à **réduire d'urgence leurs ratios élevés dette/PIB**, ce qui est nettement plus facile à faire en période de reprise économique. Le rapport souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la composition et la gestion des budgets nationaux.

Réformes structurelles: les députés ont insisté pour **rapprocher les dépenses de R&D des objectifs UE 2020** et pour que les États membres mettent en place des politiques appropriées et réalisent des investissements pour assurer ou maintenir l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie en tenant compte de l'évolution du marché du travail, y compris l'émergence de nouveaux métiers. Les députés ont également appelé à des réexamens fiscaux visant à établir un juste équilibre entre l'imposition du capital, du travail et de la consommation.

Convergence et inclusion: le rapport a insisté pour que le semestre européen et les recommandations par pays contribuent à la réalisation des objectifs de la stratégie UE 2020, y compris ceux énoncés dans le socle des droits sociaux, et permettent **la croissance et l'emploi**. Il a souligné qu'au cours de la période récente, la croissance des salaires réels a pris du retard par rapport à la croissance de la productivité, tandis que des améliorations sont intervenues sur le marché du travail.

Les députés ont déclaré qu'il pourrait y avoir des **possibilités d'augmentation des salaires dans certains secteurs**, conformément aux objectifs de productivité, afin d'assurer de bonnes conditions de vie, en tenant compte de la compétitivité et de la nécessité de lutter contre les inégalités. Des systèmes fiscaux efficaces et équitables qui incitent à l'activité économique devraient être encouragés.

Le rapport a demandé de prendre des mesures afin d'aider et d'intégrer les **jeunes** ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) et les **réfugiés**, d'anticiper suffisamment tôt les exigences permettant de faciliter leur intégration en douceur sur le marché du travail afin de les empêcher de rejoindre l'économie parallèle et de veiller à ce que les services publics soient dotés de ressources suffisantes.

Cadre du semestre européen (appropriation et mise en œuvre): le rapport a salué l'attention accrue accordée à l'orientation budgétaire générale de la zone euro, tout en soulignant l'obligation des États membres de respecter le pacte de stabilité et de croissance, y compris les clauses de flexibilité existantes.

Les députés se sont inquiétés du **faible taux de conformité avec les recommandations par pays**, notamment celles visant à favoriser la convergence, à accroître la compétitivité et à réduire les déséquilibres macroéconomiques. Ils ont déclaré qu'une plus grande **appropriation nationale** par de véritables débats publics au niveau national conduirait à une meilleure mise en œuvre des recommandations par pays tout en soulignant l'importance de veiller à ce que les **parlements nationaux** débattent des rapports nationaux et des recommandations par pays. Les autorités régionales et locales devraient être mieux impliquées dans le processus du semestre européen.

Soulignant que toute nouvelle avancée vers un approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM) doit aller de pair avec des **contrôles démocratiques accrus**, les députés ont insisté sur le fait que le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux doit être renforcé conformément au principe de responsabilité.

Budgets: les députés ont estimé que les budgets de l'UE doivent être une incitation à la croissance durable, à la convergence, aux investissements et aux réformes, au moyen de solutions et de synergies en ce qui concerne les budgets nationaux. L'examen annuel de la croissance devrait servir de ligne directrice pour les États membres et pour la préparation des budgets nationaux et de l'UE, en particulier dans le contexte de la préparation du cadre financier pluriannuel pour l'après 2020.

Il devrait y avoir de plus grandes synergies entre les budgets nationaux et le budget de l'UE.

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018

2017/2226(INI) - 14/03/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 544 voix pour, 141 contre et 2 abstentions, une résolution sur le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018.

Selon les prévisions de la Commission, l'économie européenne devrait continuer de croître, bien qu'en raison du rythme de la création d'emplois et de la croissance du pouvoir d'achat des ménages, un léger ralentissement est attendu ces deux prochaines années avec une croissance s'établissant à **2,2 % en 2018 et à 2,0 % en 2019**.

Le Parlement a pris acte de la publication des documents composant l'examen annuel de la croissance 2018 et de la proposition de dosage des politiques en faveur d'investissements, de réformes structurelles ambitieuses et équilibrées sur le plan social et de finances publiques responsables. Il est convenu de la **nécessité de continuer à progresser dans la mise en œuvre des réformes structurelles** pour obtenir de bons résultats dans le domaine de la croissance et de l'emploi.

Investissements et croissance: les députés ont souligné l'importance de **stimuler les investissements** dans l'UE afin de remédier à la baisse actuelle des investissements publics. Ils ont appelé à l'achèvement de l'union des marchés de capitaux en vue de stimuler les investissements privés dans le marché unique. Le cadre réglementaire de l'investissement privé devrait également être amélioré.

Des investissements supplémentaires sont nécessaires dans les domaines tels que les infrastructures, la protection de l'enfance, le logement social, l'éducation, la formation, la santé, la recherche, l'innovation numérique et l'économie circulaire.

Finances publiques responsables: le ratio de la dette brute au PIB de la zone euro se situe toujours aux alentours de 90 %, plusieurs États membres ayant un taux d'endettement nettement plus élevé. Tout en se félicitant des améliorations apportées aux finances publiques, les États membres sont invités à **réduire d'urgence leurs ratios élevés dette/PIB**, ce qui est nettement plus facile à faire en période de reprise économique. Compte tenu du vieillissement des sociétés et des évolutions démographiques, les États membres devraient assumer leurs responsabilités envers les générations futures.

Réformes structurelles: le Parlement a insisté pour **rapprocher les dépenses de R&D des objectifs UE 2020** et pour que les États membres mettent en place des politiques appropriées et réalisent des investissements pour assurer ou maintenir l'égalité d'accès à **l'éducation et à la formation tout au long de la vie** en tenant compte de l'évolution du marché du travail, y compris l'émergence de nouveaux métiers induits par la numérisation, la mondialisation et l'évolution technologique. Les députés ont également appelé à des réexamens fiscaux visant à établir un juste équilibre entre l'imposition du capital, du travail et de la consommation.

Convergence et inclusion: le semestre européen et les recommandations par pays devraient contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie UE 2020, y compris ceux énoncés dans le socle des droits sociaux, et permettent **la croissance et l'emploi**.

Étant donné qu'au cours de la période récente, les salaires réels n'ont pas suivi le rythme de l'augmentation de la productivité, les députés ont déclaré qu'il pourrait y avoir des **possibilités d'augmentation des salaires dans certains secteurs** en tenant compte de la compétitivité et de la nécessité de lutter contre les inégalités. Des systèmes fiscaux efficaces et équitables qui incitent à l'activité économique devraient être encouragés.

Le Parlement a demandé de prendre des mesures afin d'aider et d'intégrer les **jeunes** ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) et les **réfugiés** en anticipant suffisamment tôt les exigences permettant de faciliter leur intégration en douceur sur le marché du travail afin de les empêcher de rejoindre l'économie parallèle et de veiller à ce que les services publics soient dotés de ressources suffisantes.

Cadre du semestre européen (appropriation et mise en œuvre): le Parlement a salué l'attention accrue accordée à l'orientation budgétaire générale de la zone euro, tout en soulignant l'obligation des États membres de respecter le pacte de stabilité et de croissance, y compris les clauses de flexibilité existantes.

Les députés se sont inquiétés du **faible taux de conformité avec les recommandations par pays**, notamment celles visant à favoriser la convergence, à accroître la compétitivité et à réduire les déséquilibres macroéconomiques. Ils ont déclaré qu'une plus grande **appropriation nationale** au moyen de véritables débats publics au niveau national conduirait à une meilleure mise en œuvre des recommandations par pays tout en soulignant l'importance de veiller à ce que les **parlements nationaux** débattent des rapports nationaux et des recommandations par pays. Les autorités régionales et locales devraient être mieux impliquées dans le processus du semestre européen.

Soulignant que toute nouvelle avancée vers un approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM) devrait aller de pair avec des **contrôles démocratiques accrus**, les députés ont insisté sur le fait que le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux devrait être renforcé conformément au principe de responsabilité.

Budgets: les députés ont estimé que les budgets de l'UE doivent être une incitation à la croissance durable, à la convergence, aux investissements et aux réformes, au moyen de solutions et de synergies en ce qui concerne les budgets nationaux. L'examen annuel de la croissance devrait servir de ligne directrice pour les États membres et pour la préparation des budgets nationaux et de l'UE, en particulier dans le contexte de la préparation du cadre financier pluriannuel pour l'après 2020.

Les synergies entre les budgets nationaux et le budget de l'UE devraient être accrues.